



## CONTEXTE

La commune de Putanges-Pont-Ecrepin fait partie de la Communauté de Communes du Val d'Orne. Elle se situe à l'extrémité de la Suisse Normande. Ayant une sensibilité importante sur le thème du bocage, au moment de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, la commune a saisi cette opportunité pour établir un inventaire des haies, en partenariat avec l'Association Val d'Orne Environnement et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie.



### Ce que dit le PLU :

#### Dans le règlement écrit :

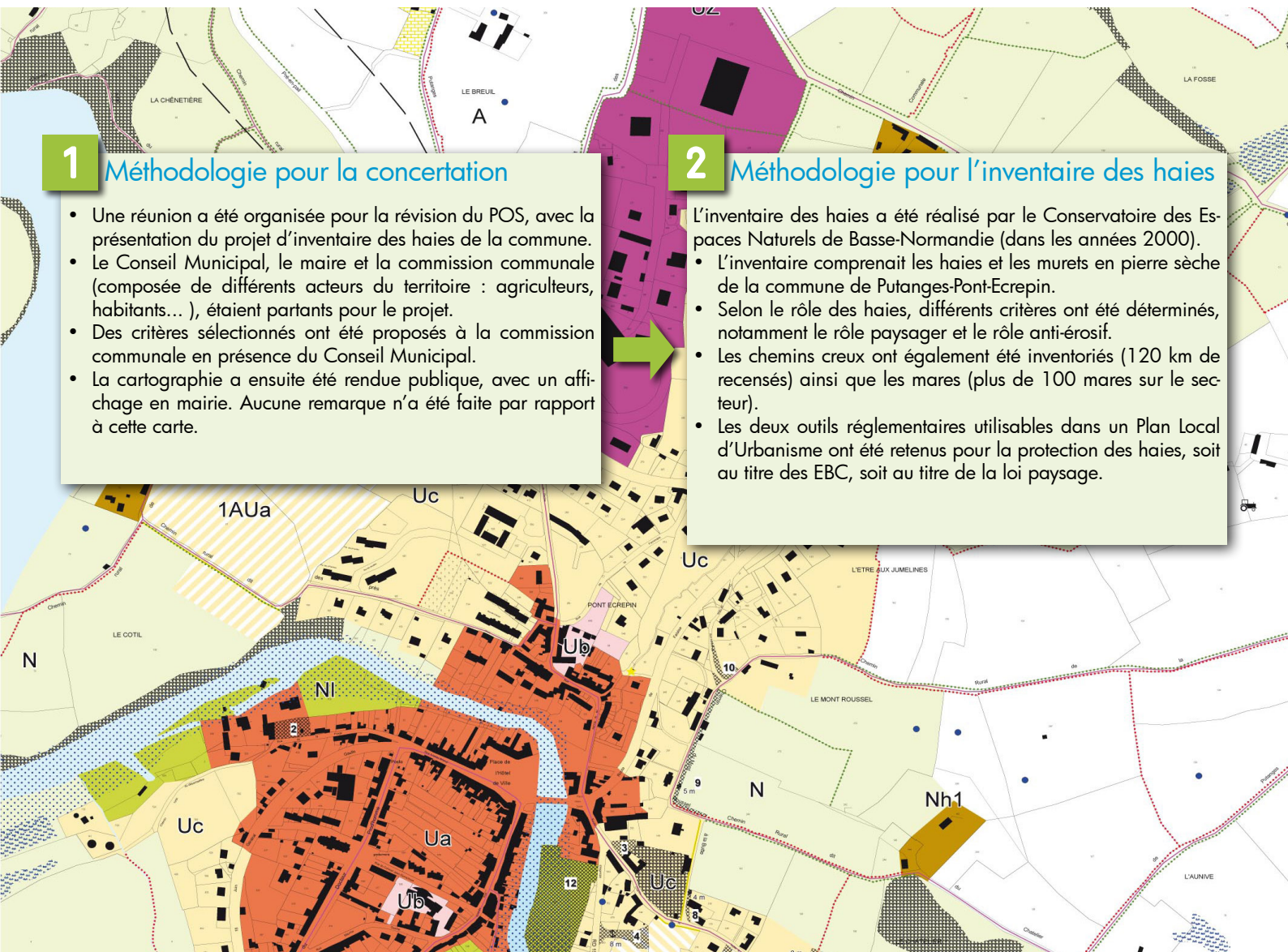
- Les éléments végétaux repérés au titre de la loi paysage et figurant au plan de zonage **doivent être préservés**. Toute suppression ou modification doit **faire l'objet d'une déclaration préalable**. Leur abattage partiel ou total est **subordonné à leur remplacement par des plantations d'essences équivalentes**.
- Les Espaces Boisés Classés figurant au plan de zonage sont à conserver, à protéger ou à créer et sont soumis au régime des articles L.130-1 à L.136-6 du Code de l'Urbanisme.
- Les essences suivantes sont interdites : les conifères, les lauriers-palmes, les peupliers d'Italie.
- **Les haies sont composées d'essences traditionnellement plantées dans le secteur.**
- Ces plantations et haies ne doivent en aucun cas nuire à la visibilité des voies de circulation.

### 1 Méthodologie pour la concertation

- Une réunion a été organisée pour la révision du POS, avec la présentation du projet d'inventaire des haies de la commune.
- Le Conseil Municipal, le maire et la commission communale (composée de différents acteurs du territoire : agriculteurs, habitants...), étaient partants pour le projet.
- Des critères sélectionnés ont été proposés à la commission communale en présence du Conseil Municipal.
- La cartographie a ensuite été rendue publique, avec un affichage en mairie. Aucune remarque n'a été faite par rapport à cette carte.

### 2 Méthodologie pour l'inventaire des haies

- L'inventaire des haies a été réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (dans les années 2000).
- L'inventaire comprenait les haies et les murs en pierre sèche de la commune de Putanges-Pont-Ecrepin.
- Selon le rôle des haies, différents critères ont été déterminés, notamment le rôle paysager et le rôle anti-érosif.
- Les chemins creux ont également été inventoriés (120 km de recensés) ainsi que les mares (plus de 100 mares sur le secteur).
- Les deux outils réglementaires utilisables dans un Plan Local d'Urbanisme ont été retenus pour la protection des haies, soit au titre des EBC, soit au titre de la loi paysage.

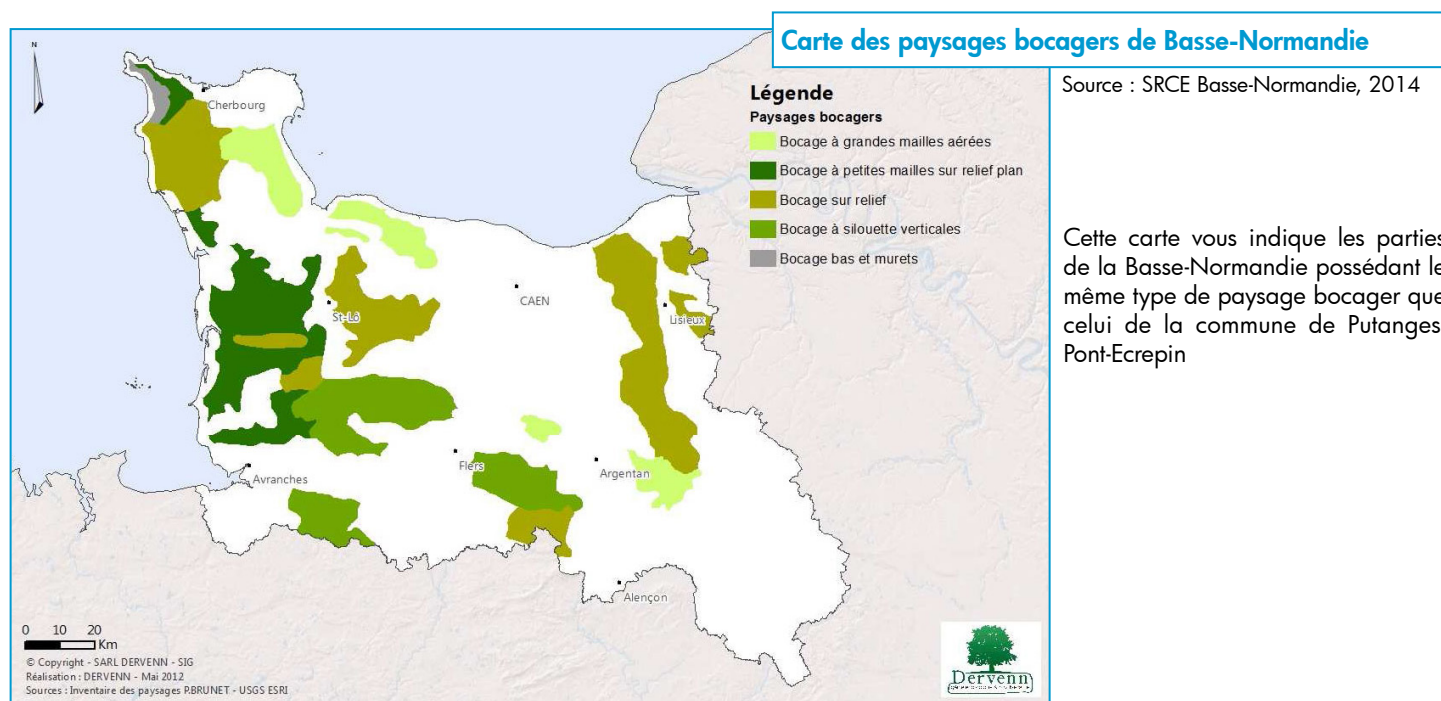


## Aujourd'hui sur le territoire, il y a :

- Un **inventaire des haies et des murets en pierre sèche** qui a duré une quinzaine de jours. C'est la commune qui finançait le projet d'inventaire. Quelques espèces faunistiques ont également été répertoriées.
- **Dans le cadre du Programme Régional d'Actions sur les Mares (PRAM)**, un plan de restauration des mares a été établi. C'est un projet qui a bien été reçu par la population locale.
- Un **circuit découverte** nommé « arbre qui es tu ? » a été créé par l'association Val d'Orne Environnement.
- La CDC du Val d'Orne subventionne les plantations de haies. L'association a planté environ 500 mètres de haies sur la commune de Putanges.
- Un inventaire de la biodiversité communale sur Putanges-Pont-Ecrepin, a été réalisé par le CPIE des Collines Normandes (2013), financé par l'Europe, la DREAL, les diverses associations locales... Avec de nombreuses animations autour de ce thème.

## Et après ?

- L'association Val d'Orne Environnement souhaiterait mettre en place le projet d'une filière bois-énergie sur le territoire. Elle regrette qu'il n'y ait eu aucun suivi de l'inventaire ensuite, pas de communication sur les résultats de cette action.
- Elle encourage la CDC du Val d'Orne à adhérer aux différentes actions concernant le bocage, notamment en ce qui concerne la thématique bocagère (projet de replantation, plans de gestion du bocage).



## CONTACTS

- Mairie de Putanges-Pont-Ecrepin
- Nicole LOTTIN, présidente de l'association Val d'Orne Environnement